



ISERE

38360 NOYAREY

Extrait du registre des délibérations et des décisions administratives du Maire

CONSEIL MUNICIPAL
Séance du 29 mars 2021

DELIBERATION N° 2021/001



L'an deux mille vingt et un, le 29 mars, à 19h00, le Conseil municipal de la Commune de NOYAREY, convoqué le 24 mars 2021, s'est réuni à la salle Poly'sons sous la présidence de Madame Nelly JANIN QUERCIA, Maire de la Commune de NOYAREY.

PRESENTS :

Nelly JANIN QUERCIA, Nathalie GOIX, Gérard FEY, Sandrine MOUTIN, Didier PERRIN, Christian BERTHIER, Patrick COMMERE, Sandrine CURTET, Sophie CUTAJAR, Marie-José GROS COISSY, Pierre GUIGA, Bénédicte GUILLAUMIN, Alfio PENNISI, Annie PONTHEUX, Kévin PORTIER, Prazeres RIBEIRO, Yoann SALLAZ-DAMAZ

ABSENTS AYANT

DONNE POUVOIR :

Aldo CARBONARI à Bénédicte GUILLAUMIN, Stéphane COUDERT à Sandrine CURTET

Nombre de conseillers en exercice : 19
Nombre de conseillers Présents : 17
Nombre de conseillers votants : 19

DESIGNATION DU SECRETAIRE DE SEANCE : Conformément à l'article L 2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales, Madame Sandrine CURTET a été désignée comme secrétaire de séance.

APPROBATION DU PROCES VERBAL DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU 16/12/2020

Madame Nelly JANIN QUERCIA, Maire, propose l'approbation du procès-verbal du Conseil municipal du 16/12/2020. Il est approuvé à l'unanimité.

DELIBERATION N° 2021/001 : ADOPTION DU COMPTE DE GESTION 2020 DU BUDGET PRINCIPAL DE LA COMMUNE

Monsieur Gérard FEY, Rapporteur,

RAPPELLE la double comptabilité qui est tenue, à savoir celle du Trésorier public (compte de gestion) et celle de la commune (compte administratif) dans le respect du principe de comptabilité publique et de séparation de l'ordonnateur et du comptable. Celles-ci doivent être conformes en clôture d'exercice.

Considérant la régularité et la conformité des comptes de gestion tenus par le Trésorier avec les comptes administratifs du budget principal tenu par la commune, il est proposé au Conseil municipal d'approuver le compte de gestion de l'exercice 2020 tenu par le Trésorier.

Après en avoir délibéré,

LE CONSEIL MUNICIPAL

ADOpte le compte de gestion 2020 du budget général de la commune, tenu par le Trésorier public.

Décision adoptée à l'unanimité. (Abstentions : Christian BERTHIER, Aldo CARBONARI, Bénédicte GUILLAUMIN)

Affiché le : 01/04/2021
Reçu en préfecture le : 01/04/2021
Exécutoire le : 01/04/2021

Pour extrait conforme au registre des
Délibérations et des décisions administratives

Noyarey, le 30/03/2021
Le Maire
Nelly JANIN QUERCIA

